

La Normandie royale
(XIII^e-XIV^e siècle)

DU MÊME AUTEUR

Ouvrages personnels

Aux Éditions Ouest-France

La Normandie des ducs aux rois (X^e-XII^e siècle), Rennes, Éditions Ouest-France « Université », 1998, 616 p.

Chez d'autres éditeurs

L'Évêque Pierre Cauchon, Paris, Denoël, 1987, 349 p.

Bayeux et Lisieux, villes épiscopales du Moyen Âge, Caen, Éditions du Lys, 1996, 703 p.

Direction d'ouvrages collectifs

Les Normands en Méditerranée dans le sillage des Tancrede, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1992), publiés sous la direction de Pierre Bouet et François Neveux, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1994, 272 p.

Les Evêques normands du XI^e siècle, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1993), publiés sous la direction de Pierre Bouet et François Neveux, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1995, 332 p.

Les Italiens en Normandie, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1998), publiés sous la direction de Mariella Colin et François Neveux, *Cahiers des Annales de Normandie*, n° 29, Caen, Musée de Normandie, 2000, 288 p.

Les Saints dans la Normandie médiévale, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1996), publiés sous la direction de Pierre Bouet et François Neveux, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, 334 p.

Paris et les villes normandes, Travaux du Pôle « Ville-Architecture, Urbanisme et Image virtuelle » publiés sous la direction d'Huguette Legros et François Neveux, *Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen*, n° 22, avril 2000, 277 p.

Mélanges Pierre Bouet. Recueil d'études en hommage à Pierre Bouet, publié sous la direction de François Neveux et Catherine Bougy, *Cahier des Annales de Normandie*, n° 32, Caen, 2002, 222 p.

La Tapisserie de Bayeux : l'art de broder l'histoire. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1999), publiés par Pierre Bouet, Brian Levy et François Neveux, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004, 428 p.

En couverture

Rouen, chevet de Saint-Ouen (cliché H. Decaëns).

Crédit photographique

Sauf indication contraire, tous les clichés sont de l'auteur.

ISBN : 978-2-73-735164-8

© Édilarge SA - Éditions Ouest-France, Rennes, 2005

François Neveux

La Normandie royale

Des Capétiens aux Valois
(XIII^e-XIV^e siècle)

Avec la collaboration de Claire Ruelle

ÉDITIONS OUEST-FRANCE
13, rue du Breil, Rennes

Extrait de la publication

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage fait partie de la série des Éditions Ouest-France consacrée à l'histoire de la Normandie et dirigée par André Chédeville. Il s'inscrit chronologiquement après la *Préhistoire de la Normandie* de Guy Verron, paru en 2000, *La Normandie avant les Normands*, d'Élizabeth Deniaux, Claude Lorren, Pierre Bauduin et Thomas Jarry, paru en 2002, et après notre propre livre, *La Normandie des ducs aux rois (X^e-XII^e siècle)*, paru en 1998. Il couvre les années 1204 à 1350, c'est-à-dire le XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle. La période suivante, du XVI^e au XVIII^e siècle, a fait l'objet de deux autres ouvrages, écrits par Philippe Goujard et Christine Le Bozec (parus en 2002).

La tranche chronologique étudiée est celle de l'intégration progressive de la Normandie dans le royaume de France. Avant 1204, la province appartenait au vaste ensemble plantagenêt, s'étendant de l'Écosse aux Pyrénées, dont elle constituait le pivot. Après 1204 et la conquête du roi de France, Philippe Auguste, elle devient un élément essentiel du nouveau domaine royal capétien. Le changement de régime ne s'effectue pas sans difficulté pour une partie de la population. Les principales victimes en sont les nobles anglo-normands, qui possédaient des terres de part et d'autre de la Manche. Très rapidement, ils doivent choisir leur camp et abandonner une part importante de leur patrimoine familial. Les autres catégories sociales sont moins directement touchées, mais tous les Normands subissent une véritable « colonisation ». Les nouveaux administrateurs (au niveau

supérieur) viennent tous de l'Île-de-France, de même que les nouveaux évêques.

Au cours du XIII^e siècle, les Normands cherchent à reconquérir une certaine autonomie, ou du moins à jouer un certain rôle dans l'administration de leur région. Ils y réussissent grâce au prestige et à l'action de Saint Louis. À la fin du siècle, des Normands parviennent à se glisser dans les cercles du pouvoir : la Normandie se trouve alors véritablement intégrée dans le royaume comme dans le domaine royal.

Ce processus est facilité par la situation économique relativement favorable. La Normandie du XIII^e siècle est une région en paix, à l'économie prospère. Dès la fin du siècle cependant, les difficultés apparaissent et une nouvelle crise se profile, qui va s'aggraver pendant la première moitié du XIV^e siècle. À la crise s'ajoute la reprise de la guerre (avec l'Angleterre), mais aussi une catastrophique épidémie de peste. La période difficile va se prolonger pendant la plus grande partie des XIV^e et XV^e siècles : son étude sera poursuivie dans un ouvrage à venir (couvrant les années 1350 à 1500).

Au départ, *La Normandie royale* devait être écrite par mes collègues Colette Beaune et Henri Dubois, qui se sont désistés l'un et l'autre. Ils m'ont donné l'occasion de m'intéresser de plus près au sort de la Normandie pendant une période cruciale de son histoire, que je n'avais abordée qu'à travers le prisme des villes épiscopales. Je remercie particulièrement Colette Beaune de m'avoir communiqué le cours sur l'histoire de la Normandie qu'elle a professé durant plusieurs années à l'université de Caen. Son domaine de recherche ne concernait pas la province, mais elle s'est attelée à son histoire avec le courage, la rigueur et la détermination qui la caractérisent. Les étudiants en ont gardé le meilleur souvenir. Usant (et abusant peut-être) de sa générosité, j'ai puisé largement dans ce cours, réalisé à partir des meilleures sources (comme j'ai pu fréquemment le vérifier). Ce livre doit donc beaucoup à Colette Beaune.

D'autres personnes m'ont également beaucoup aidé à des titres divers. J'ai toujours une grande dette à l'égard de mes prédécesseurs, et surtout de mon maître Lucien Musset. Cette période des XIII^e et XIV^e siècles n'était pas sa période de prédilection, mais il l'a souvent abordée avec pertinence et brio au détour de nombreux articles, qui

m'ont été de la plus grande utilité. Je remercie également mes collègues universitaires, et surtout ceux qui appartiennent à l'Office Universitaire d'Études Normandes de l'université de Caen : mon ami Pierre Bouet, son premier directeur, Catherine Bougy, sa directrice actuelle, Véronique Gazeau, Laurence Jean-Marie, Sophie Poirey, Pierre Bauduin entre autres, ainsi qu'Anne-Marie Flambard Héricher, de l'université de Rouen, et Mathieu Arnoux, de l'université de Paris-VII. Tous m'ont aidé directement ou indirectement par leurs écrits ou à travers les discussions à bâtons rompus que nous avons pu avoir sur l'histoire de la Normandie.

Je n'ai pas réalisé seul cet ouvrage et je tiens à y associer de très près Claire Ruelle. Si j'ai tenu la plume (ou plutôt le clavier de l'ordinateur), elle a toujours été, au fil des années, une collaboratrice attentive, lisant et résumant pour moi des articles et des ouvrages, rédigeant des fiches sur les sujets les plus variés. Comme elle l'avait déjà fait pour mon ouvrage précédent (*La Normandie des ducs aux rois*), elle a effectué également un difficile travail de lecture et de relecture du manuscrit, m'incitant à plus de clarté et à plus de concision, traquant impitoyablement les répétitions et les nombreux mots parasites, qui fourmillent naturellement dans mes écrits. Je lui dois beaucoup et, grâce à elle, mes lecteurs auront sous les yeux, je l'espère, un livre sérieux et intéressant, mais aussi agréable à lire.

La première partie de cet ouvrage évoque la conquête française de la Normandie et son assimilation progressive au sein du domaine royal, de Philippe Auguste à Saint Louis. La seconde partie est consacrée à l'Église de la province de Rouen, en cours de réforme, partagée à cette époque entre l'autorité du pape et celle du roi. La troisième partie rend hommage à la magnifique éclosion de « l'art gothique normand » : la construction de nombreux édifices, des cathédrales aux églises rurales, marque aujourd'hui encore le paysage de la région. La quatrième partie étudie les villes et les campagnes, c'est-à-dire la vie économique et sociale de la Normandie, alors qu'elle atteint aux limites du grand essor médiéval. Les temps difficiles sont abordés dans la cinquième partie, où sont traités les débuts de la crise économique et de la guerre de Cent Ans.

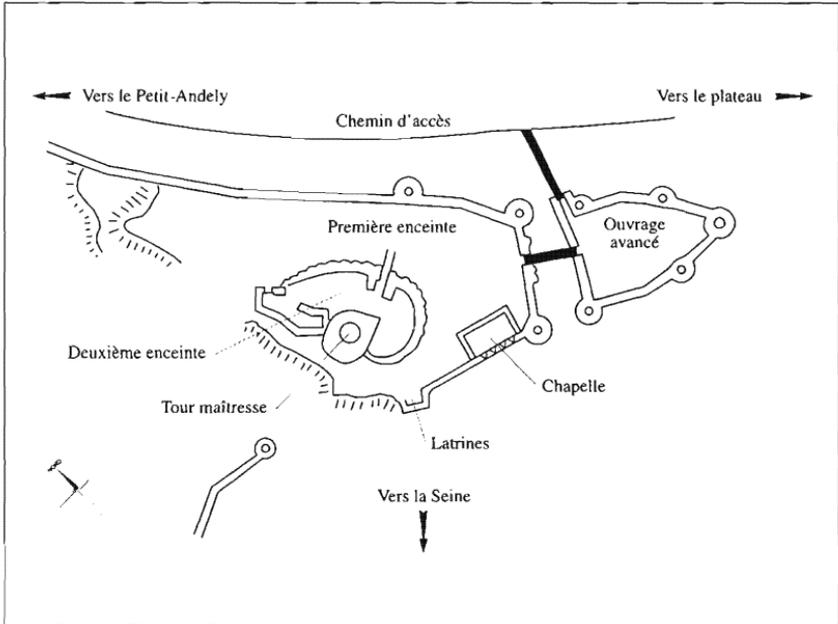
PREMIÈRE PARTIE
LA CONQUÊTE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

PHILIPPE AUGUSTE, CONQUÉRANT DE LA NORMANDIE

CHÂTEAU-GAILLARD (6 mars 1204)

Le nommé Bogis et ses compagnons, servants d'armes, font le tour de la redoutable forteresse de Château-Gaillard, assiégée depuis près de six mois par l'armée du roi de France, Philippe Auguste. Ils recherchent une brèche par où quelques hommes audacieux pourraient pénétrer à l'intérieur. Eux-mêmes ne manquent pas d'audace, et voudraient bien se couvrir de gloire. Ils se glissent sur la face sud-ouest du château, établie sur l'à-pic rocheux qui surplombe la Seine. Le capitaine commandant la place, Roger de Lacy, connétable de Chester, ne songe pas à surveiller ce pan de mur escarpé, comptant sur les défenses naturelles. Il ne dispose plus que de 160 hommes, sur les 200 qu'il avait au début du siège, et doit faire face aux multiples attaques des assiégeants, trente fois plus nombreux. Ceux-ci ont déjà pu s'emparer de l'ouvrage avancé qui protégeait la forteresse vers le plateau. Roger de Lacy a concentré ses maigres forces sur la muraille orientale de la première enceinte, celle qui subit le gros de l'assaut. Si elle tombe, il ne restera plus qu'à s'enfermer dans la deuxième enceinte, puis dans la tour maîtresse, cœur du dispositif. Le capitaine sait néanmoins qu'il peut résister encore longtemps : il lui reste près d'une année de vivres. De son côté, Philippe Auguste ne veut plus attendre. Jean sans Terre, roi d'Angleterre, en dépit de son indolence, pourrait envoyer une nouvelle armée de secours, comme celle qui avait menacé les Français à



(d'après Dominique Pitte)

Fig. 1 – Plan de Château-Gaillard

la fin de l'été 1203, sous les ordres du célèbre Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke. Il faut faire vite. Bogis et ses compagnons le savent et c'est pourquoi ils cherchent avec ardeur le défaut de la cuirasse (fig. 1).

Philippe Auguste avait été l'adversaire acharné de Richard Cœur de Lion, prédécesseur de Jean sans Terre et constructeur du château. En bon architecte militaire, Richard avait naturellement banni des murailles toute ouverture qui aurait pu être utilisée par les assiégeants. Moins méfiant ou moins conscient du danger, Jean sans Terre n'avait pas hésité à affaiblir les défenses de la forteresse. Avec son autorisation, un bâtiment avait été construit le long de la courtine de la première enceinte, abritant notamment une chapelle. Ce bâtiment était éclairé par deux rangées de fenêtres ouvrant sur l'extérieur. Les fenêtres



Fig. 2 – Château-Gaillard (cliché H. Decaëns)

basses, sans barreaux, étaient situées seulement à trois mètres du rocher sur lequel reposait la muraille. Il est étonnant qu'il ait fallu attendre six mois pour que soit repéré ce grave défaut (*fig. 2*).

Les servants d'armes, en tout cas, vont exploiter aussitôt leur surprenante découverte. Bogis en tête, à l'aide d'une corde, ils réussissent à se hisser jusqu'à l'une des fenêtres et à pénétrer à l'intérieur. Ils sont très peu nombreux, une dizaine ou une vingtaine, tout au plus. Pourtant leur bruyante irruption crée un effet de surprise. Aussitôt, c'est la panique dans la basse-cour. Les hommes de la garnison pensent avoir affaire à une troupe importante : ils mettent le feu aux bâtiments et courent se réfugier dans la deuxième enceinte. Bogis ne perd pas de temps à les poursuivre : il va ouvrir la porte extérieure, livrant passage au gros des forces françaises.

Reste la deuxième enceinte. Les Français entreprennent de miner la muraille, comme ils l'ont déjà fait pour l'ouvrage avancé, quelque temps auparavant. Mais les défenseurs les arrêtent par une efficace

contre-mine. Philippe Auguste décide alors d'amener à proximité immédiate plusieurs des engins qui battaient déjà la muraille depuis des mois. On installe en particulier une énorme catapulte nommée *Cabalus* (« Le cheval »). Celle-ci envoie contre la porte et ses alentours d'impressionnants quartiers de roches. Déjà affaibli par les tirs précédents, un pan de la muraille se fendille puis s'écroule. Les assiégeants se précipitent à l'intérieur, ne laissant pas à la garnison le temps de se réfugier dans la tour maîtresse. Les 160 survivants sont faits prisonniers. Château-Gaillard est tombé entre les mains du roi de France. C'était le 6 mars 1204.

Tel fut le dernier épisode d'un siège resté célèbre. L'investissement de ce château symbolique avait commencé au mois de septembre 1203. À cette époque, les Français s'étaient emparés sans grande difficulté des premières défenses qui protégeaient la forteresse dans la vallée. Le châtelet du pont du Petit-Andely avait été pris grâce à l'astuce de nageurs, qui avaient réussi à y mettre le feu. Bientôt les deux bourgs du Petit et du Grand-Andely étaient tombés à leur tour, après que la population ait trouvé refuge dans le château. Roger de Lacy n'aurait pu soutenir un long siège et nourrir un tel nombre de réfugiés. En deux vagues, il avait expulsé toutes les bouches inutiles. Après avoir laissé passer la première vague de 1 000 personnes, Philippe Auguste avait bloqué les 400 malheureux de la seconde vague. Restés coincés entre les lignes, la plupart étaient morts de faim ou de froid au cours de l'hiver 1203-1204. Quand le roi fut ému d'une tardive pitié, les rares survivants, enfin libérés, avaient succombé à une indigestion ! C'est l'un des épisodes les moins glorieux du siège. Toutefois, seule cette expulsion avait permis aux défenseurs de soutenir un siège de plusieurs mois. Quand il eut découvert, en février 1204, que ses adversaires disposaient encore d'un an de vivres, Philippe Auguste s'était décidé à lancer l'assaut. En un mois, il avait ainsi pu venir à bout de la forteresse.

Château-Gaillard n'était que l'un des nombreux châteaux dont le roi d'Angleterre, duc de Normandie, disposait dans la province. Mais, considéré comme imprenable, il apparaissait comme le plus symbolique. Sa chute allait permettre au roi de France d'opérer une rapide conquête de cette Normandie dont l'existence même menaçait son pouvoir et limitait ses ambitions.

LA CONQUÊTE DE LA NORMANDIE (mai-juin 1204)

La prise de Château-Gaillard par le roi de France eut un retentissement considérable. Jean sans Terre était reparti en Angleterre et n'avait rien tenté de sérieux pour dégager cette place hautement stratégique. Philippe Auguste sut tirer profit rapidement de cette attitude. Moins de deux mois plus tard, au début de mai, il se lança dans une campagne qui visait à soumettre l'ensemble de la province. L'essentiel était de s'emparer de Rouen, capitale de la Normandie, mais aussi ville maîtresse de la partie continentale de l'État plantagenêt. C'était une entreprise difficile et les rois de France s'y étaient souvent heurtés en vain depuis trois siècles. Prudent, le roi Philippe décida de contourner l'obstacle. Dès le 2 mai, il coupa Rouen de ses arrières en prenant plusieurs localités sur la Seine : Pont-de-l'Arche [chef-lieu de canton de l'Eure], Moulineaux et La Roche-d'Orival [canton de Grand-Couronne, Seine-Maritime]. Puis il se dirigea résolument vers le sud-ouest pour mener campagne en Basse-Normandie. La résistance fut peu importante. Argentan tomba le 7 mai, Falaise le 14 et Caen le 21. Le reste de la Basse-Normandie fut conquis par les Bretons (*fig. 3*).

Guy de Thouars faisait alors fonction de « comte de Bretagne ». Il avait naguère épousé l'héritière, Constance, veuve de Geoffroy († 1187), troisième fils d'Henri II. Devenu veuf à son tour, il continuait à gouverner la Bretagne au nom de l'héritière, sa fille Alix. Désormais allié de Philippe Auguste, Guy de Thouars envahit la Normandie par l'ouest, avec une armée composée essentiellement de Bretons.

Au printemps 1204, l'armée bretonne s'attaqua d'abord au Mont Saint-Michel, monastère et forteresse, qui marquait traditionnellement la frontière entre Bretagne et Normandie, et n'hésita pas à y mettre le feu. Cette destruction partielle, dramatique sur le moment, eut pourtant une heureuse conséquence : elle permit dans les années suivantes la construction du chef-d'œuvre de l'art gothique qu'on appelle « la Merveille » (*fig. 4*). Les Bretons se dirigèrent ensuite vers Caen, où ils firent leur jonction avec Philippe Auguste. Au mois de juin, ce dernier les envoya conquérir le Cotentin. La Basse-Normandie

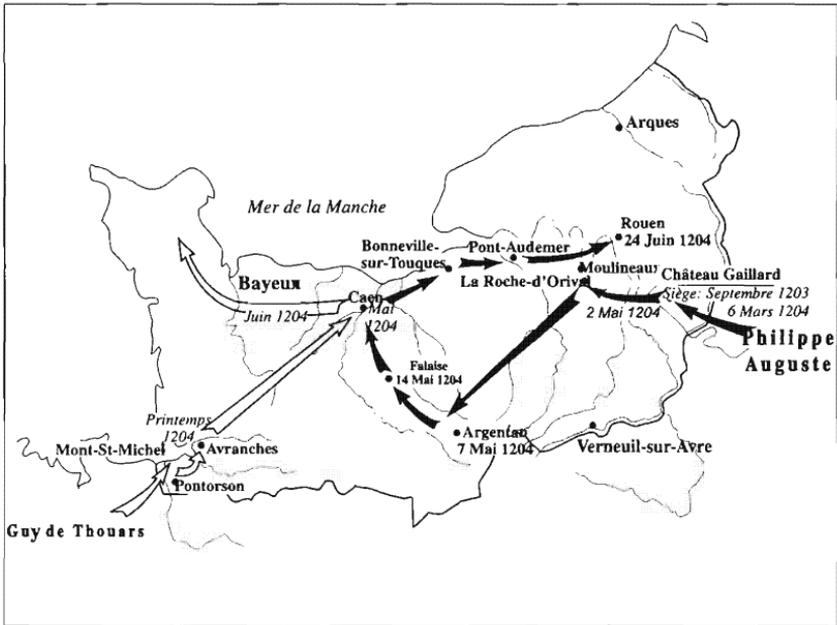


Fig. 3 – La conquête française (1203-1204)

étant à peu près soumise, restait encore la Haute-Normandie, et surtout la ville de Rouen. Philippe se remit en marche en direction de l'est et s'empara du château de Bonneville-sur-Touques, puis de la ville de Pont-Audemer. Les Rouennais étaient très inquiets de l'évolution de la situation. Ils comprirent qu'il n'y avait plus rien à attendre de Jean sans Terre et entreprirent de négocier avec le roi de France. On parvint à un accord dès le 1^{er} juin : si le roi d'Angleterre n'avait pas envoyé de secours dans les trente jours, la ville capitulerait. Deux autres villes, Arques et Verneuil-sur-Avre, s'associèrent à cet accord, liant leur sort à celui de Rouen. Finalement, Rouen capitula dès le 24 juin 1204, jour de la Saint-Jean, devançant de six jours le délai fixé. Arques et Verneuil la suivirent aussitôt. Toute la Normandie était désormais sous la coupe du roi de France, hormis les îles « anglo-normandes », que Philippe Auguste omit de conquérir, faute de disposer de la flotte qui lui aurait été nécessaire. Personne ne pouvait

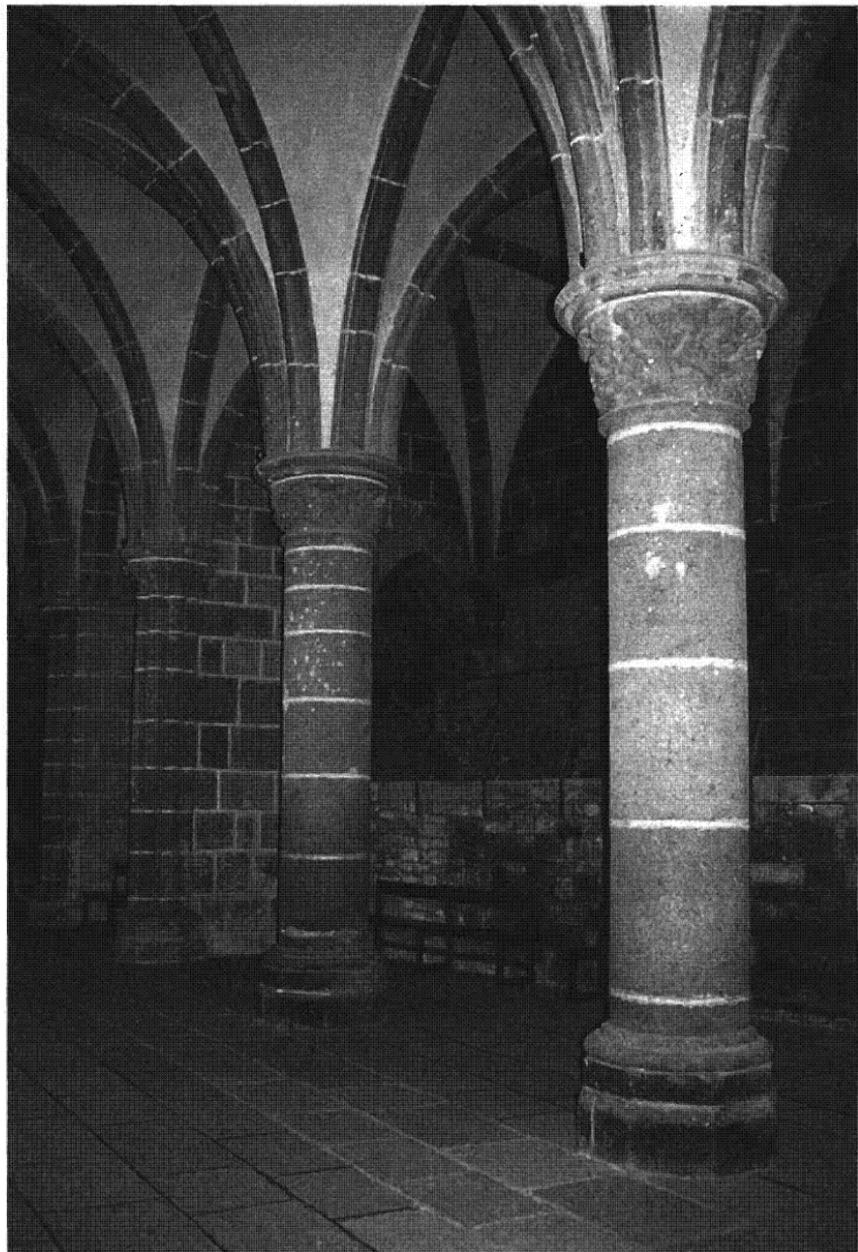


Fig. 4 – Mont Saint-Michel
La Merveille
Salle dite « des chevaliers »

Extrait de la publication

supposer, au début du XIII^e siècle, que cette « omission » aurait des conséquences aussi lointaines, puisqu'au début du XXI^e siècle, les Îles relèvent toujours directement de la couronne d'Angleterre.

Dans l'immédiat, l'une des principales préoccupations de Philippe Auguste était de justifier cette conquête opérée par la force. Celle-ci pouvait apparaître à beaucoup d'égards comme illégale, mais elle était parfaitement compréhensible si l'on se référait à l'histoire mouvementée des relations entre les rois de France et les rois d'Angleterre, ducs de Normandie.

RETOUR EN ARRIÈRE : LES CAUSES LOINTAINES DE LA CONQUÊTE (911-1189)

L'antagonisme entre les rois de France et d'Angleterre était ancien : il remontait à la conquête du royaume par le duc Guillaume en 1066, soit 138 ans avant 1204. Auparavant existait déjà un conflit récurrent entre ducs de Normandie et rois de France. On pourrait même le faire remonter à 911, soit 293 ans avant 1204 ! Ne systématisons pourtant pas. Les relations n'avaient pas toujours été mauvaises entre ducs et rois. Dès 911, le roi carolingien Charles le Simple avait cédé le comté de Rouen à Rollon, l'ancêtre scandinave des ducs. Ce faisant, il protégeait le cœur de la *Francia* des incursions d'autres Vikings. C'était le principal bénéfice attendu du « traité » de Saint-Clair-sur-Epte. En revanche, le roi n'avait pas mesuré à cette époque une conséquence importante de la nouvelle situation. La Basse-Seine serait désormais coupée de son arrière-pays par le nouvel État normand. Cela n'avait guère d'importance au début du X^e siècle, alors que la Seine était depuis trois quarts de siècle la principale voie d'invasion des pirates nordiques. Et le centre du pouvoir des Carolingiens n'était pas situé sur ce fleuve, mais plus au nord, autour de Laon. Quand les Robertiens se furent emparés du pouvoir, la situation changea.

Les ducs normands n'avaient pas toujours été les ennemis des Robertiens, comme de leurs descendants capétiens. L'installation de Rollon, en 911, se fit avec l'accord explicite du duc de France, Robert (le futur Robert I^{er}, roi éphémère en 922-923). Son successeur, le roi

Raoul (923-936), accorda à Guillaume Longue Épée le Cotentin (et l'Avranchin), en échange de l'hommage. Le Carolingien Louis d'Outremer (936-954), chercha bien à détruire la principauté après 942, en profitant de l'assassinat de Guillaume Longue Épée et de la minorité de Richard I^{er} (942-996). Mais le Robertien Hugues le Grand, duc de France († 956), puis son fils Hugues Capet, roi de 987 à 996, apparurent comme des alliés privilégiés du duc de Normandie. À la génération suivante, le roi Robert le Pieux (996-1031) se montra encore très proche de son exact contemporain, le duc Richard II (996-1026).

Les relations entre les dynasties capétienne et normande commencèrent à se dégrader sérieusement, dans le courant du XI^e siècle, sous le règne du roi de France Henri I^{er} (1031-1060). En 1047, alors que le jeune duc Guillaume le Bâtard était en situation de faiblesse, le roi accepta de lui accorder l'aide seigneuriale et lui permit de remporter sur les rebelles normands la bataille du Val-ès-Dunes. Quelques années plus tard, cependant, le même Henri I^{er} vit d'un mauvais œil croître la puissance de son vassal. Pratiquant une politique de bascule, il s'allia avec le comte d'Anjou, Geoffroy Martel, alors principal ennemi du duc de Normandie. La province fut envahie deux fois (en 1054 et 1057) par ces alliés, qui furent deux fois vaincus par le duc Guillaume.

Si Guillaume put se lancer, sans craindre pour ses arrières, dans l'expédition hasardeuse que représentait la conquête de l'Angleterre, c'est que la situation avait changé. Henri I^{er} et Geoffroy Martel étaient morts tous les deux en 1060 et le nouveau roi de France, encore mineur, était Philippe I^{er} (1060-1108). La tutelle du jeune roi était exercée par le comte de Flandre, Baudouin V, propre beau-père du duc de Normandie. La conquête fut d'ailleurs l'œuvre d'une armée composée de Normands, mais aussi de « Français » d'Île-de-France, de Flamands et de Bretons. Une fois devenu adulte, Philippe I^{er} s'inquiéta à son tour de la puissance acquise par son vassal devenu son égal, en tant que roi d'Angleterre. Il soutint la révolte de Robert Courteheuse contre son père, Guillaume le Conquérant, dans les années 1078-1087.

À la génération suivante, le roi de France Louis VI le Gros (1108-1137) se montra un ennemi acharné de son contemporain le roi

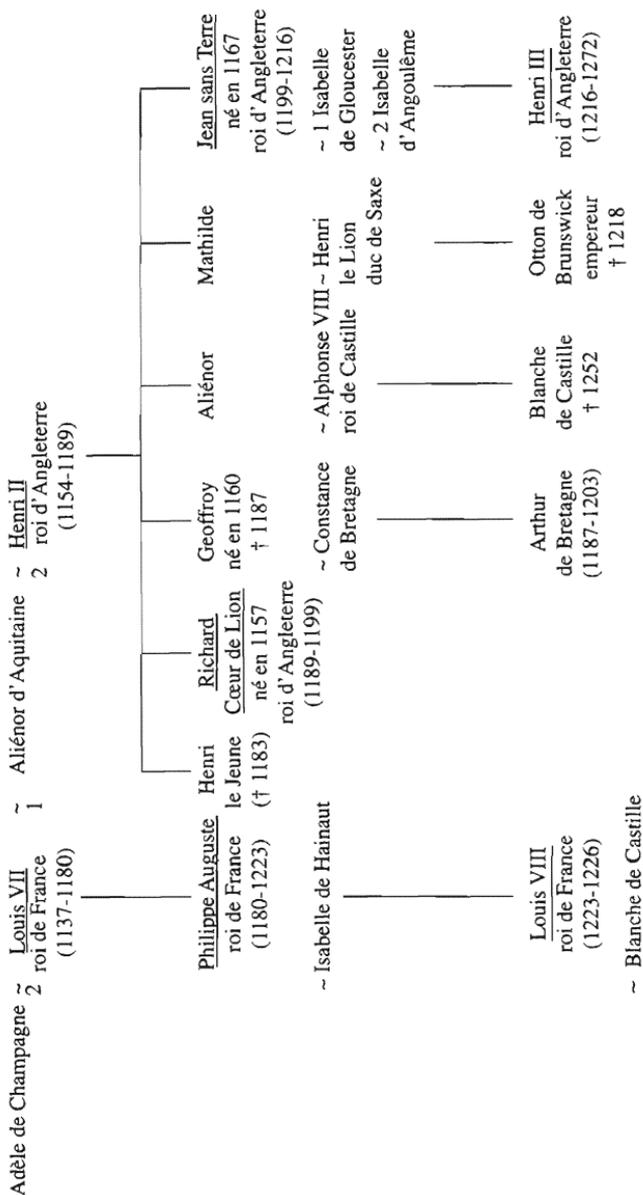
d'Angleterre et duc de Normandie, Henri I^{er} Beauclerc (1106-1135). Vaincu à Brémule en 1119, Louis VI n'hésita pas à faire appel au pape Callixte II, de passage en France. Au cours du concile de Reims, le roi de France accusa le roi d'Angleterre de s'être emparé illégalement de la Normandie aux dépens de son frère, Robert Courteuse, toujours maintenu en prison. Louis VI voulait inciter le pape à condamner son adversaire, mais Callixte II préféra rencontrer Henri I^{er} à Gisors, et aucune sentence ne fut finalement prononcée.

Ce conflit séculaire allait encore s'aggraver avec la constitution de l'État plantagenêt. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, une bonne partie du royaume de France (Normandie, Maine, Anjou, Touraine et Aquitaine) se trouvait entre les mains du nouveau roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt (1154-1189). C'était une situation intolérable pour le roi de France capétien, Louis VII (1137-1180). L'antagonisme politique entre les deux rois se doublait à cette époque d'une concurrence d'ordre matrimonial. Louis VII avait répudié en 1152 Aliénor d'Aquitaine, qui ne lui avait donné que des filles. Aussitôt, Henri Plantagenêt l'avait épousée, mettant ainsi la main sur l'Aquitaine, dont elle était l'héritière. Qui plus est, Aliénor lui donna quatre fils, assurant ainsi l'avenir des Plantagenêts. La dynastie capétienne, en revanche, se trouvait menacée. Il fallut attendre le troisième mariage du roi, avec Adèle de Champagne, pour que naisse enfin, en 1165, le futur Philippe Auguste. Malgré tous ses efforts, Louis VII fut incapable de l'emporter sur son puissant vassal, même au cours de la rébellion généralisée de 1173-1174. Il avait pourtant soutenu, dans la mesure de ses moyens, la révolte des fils d'Henri II contre leur père (*fig. 5*).

PHILIPPE AUGUSTE ET RICHARD CŒUR DE LION (1189-1199)

La même politique fut reprise à son compte par Philippe Auguste, peu de temps après son avènement, en 1180. Le jeune roi sut nouer des liens qui semblaient amicaux avec le prince Richard. La campagne menée de concert par les deux hommes, en 1189, entraîna la défaite puis la mort du vieil Henri II (âgé de 56 ans).

Fig. 5 – CAPÉTIENS ET PLANTAGENÈTS (généalogie simplifiée)



Mise en pages

Nord Compo, Villeneuve-d'Ascq (59)

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer
par l'imprimerie Hérissé à Evreux (27)

ISBN : 2.7373.3693.7
Dépôt légal : mai 2005
N° d'éditeur : 4893.01.02.05.05
N° d'imprimeur : 99211

